

Créteil, le 27 septembre 2013

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## A6 Qualité : traitement des eaux Fermetures de nuit de l'autoroute A6 et de la bretelle d'accès au sens province-Paris de l'A6 depuis la D445 du 07 au 09 octobre et du 14 au 18 octobre 2013



Depuis sa conception, ancienne, le trafic sur l'autoroute A6 a évolué : il est aujourd'hui très dense de l'ordre de 170 000 à 180 000 véhicules par jour entre Chilly-Mazarin et Évry, impactant fortement des territoires maintenant fortement urbanisés. Dans ce contexte, un programme de réhabilitation environnementale a été lancé par l'État, la Région Île-de-France et le Département de l'Essonne, dont une première étape concerne le traitement des eaux de ruissellement pour améliorer leur qualité avant leur rejet dans le milieu naturel.

Dans ce cadre, des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement au droit de la cuvette de l'Orge ont été engagés. Ils comprennent la pose d'un réseau de canalisation enterré le long de

### CONTACT PRESSE :

Philippe PERRET  
Téléphone : 06 64 47 97 80

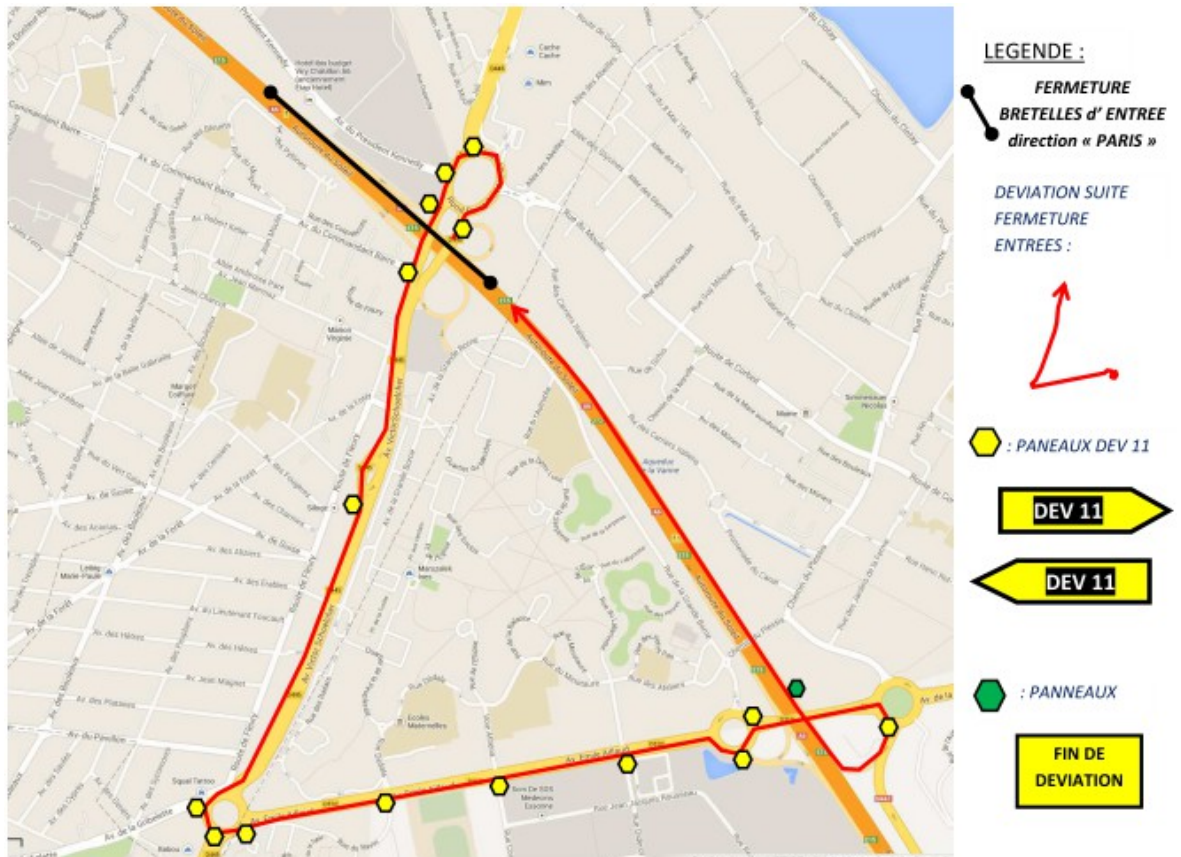
Catherine TRUFFAULT  
Téléphone : 01 46 76 88 08



l'autoroute A6 qui a pour but la collecte et l'acheminement des eaux de ruissellement vers le bassin de stockage et de traitement situé à Morsang-sur-Orge.

Les travaux ont débutés le 25 mars 2013. La configuration nécessaire à leur poursuite en garantissant les conditions de sécurité des usagers et des intervenants (protections lourdes, balisages et signalisation temporaire) doit être mise en place sous fermeture du sens province-Paris de l'autoroute A6 (PR 28+400 et le PR 8+400) sur les communes de Fleury-Mérogis et Grigny, la nuit (21h30 à 5h30), du **07 au 09 octobre 2013** et du **14 au 18 octobre 2013**.

La bretelle d'accès au sens province-Paris de l'autoroute A6 depuis la D445 est fermée à la circulation en continu du **14 octobre 2013 au 25 avril 2014**. Les usagers sont déviés par la RD310 et la RD 445.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Avant de partir, les usagers peuvent consulter [www.sytadin.fr](http://www.sytadin.fr).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

